

BO Bulletin officiel

Ministère de l'Enseignement
supérieur, de la Recherche
et de l'Innovation

Édité par le MESRI, le Bulletin officiel de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation publie des actes administratifs : décrets, arrêtés, notes de service, circulaires, avis de vacance de postes, etc. La mise en place de mesures ministérielles et les opérations annuelles de gestion font l'objet de textes réglementaires publiés dans des BO spéciaux.
Publication hebdomadaire (ISSN : 2110-6061)

[Retour au sommaire](#)

VACANCE DE POSTE

Directeur ou directrice de l'École polytechnique universitaire de Marseille (Polytech Marseille)

NOR : ESR2205804V

Avis

MESRI - DGESIP A1-5

Les fonctions de directeur de l'École polytechnique universitaire de Marseille (Polytech Marseille), école interne à l'université d'Aix-Marseille, sont déclarées vacantes à compter du 2 décembre 2022.

Conformément aux dispositions de l'article L. 713-9 du Code de l'éducation, le directeur est choisi dans l'une des catégories de personnels, fonctionnaires ou non, qui ont vocation à enseigner dans l'école, sans considération de nationalité. Il est nommé pour une durée de cinq ans renouvelable une fois, sur proposition du conseil de l'école, par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

Les dossiers de candidature, comprenant notamment un curriculum vitae et une déclaration d'intention, devront parvenir dans un délai de quatre semaines à compter de la date de publication (date de la poste faisant foi) du présent avis au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, à la présidence d'Aix-Marseille Université - Cabinet de la présidence - Campus Pharo - Bâtiment A - 58, boulevard Charles Livon - 13007 Marseille et aussi par courrier électronique à l'adresse suivante : presidence@univ-amu.fr

Les candidats devront adresser une copie de leur dossier au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation - Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle - Service de la stratégie des formations et de la vie étudiante - Sous-direction stratégie et qualité des formations - Département qualité et reconnaissance des diplômes (Dgesip A1-5) - 1, rue Descartes - 75231 Paris Cedex 05 - et par courrier électronique à : sylvie.courtay@enseignementsup.gouv.fr

[Retour au sommaire](#)